

## POLYPHONIES

■ administration: 38 avenue Jules Dufaure, résidence Les Cèdres, bât.A, appt.143, 17100 Saintes FRANCE 33(0)5 46 93 63 45 joelle.k@polyphonies.fr  
■ enseignement: 16 chemin des Fours, Les Landes, 17100 La Chapelle des Pots FRANCE 33(0)5 46 91 77 46 jean-luc.k@polyphonies.fr

APE 923A Siret: 422 611 699 00030. Membre d'une Association de Gestion Agréée.

## AIDE AUX EXERCICES:

### COURS 5

### HARMONIE

Pour ces premiers exercices en mineur, nous devons utiliser le mineur harmonique. Ce mode est en fait le 6ème mode de la tonalité, le mode - m ou mineur modal qui devient mineur harmonique par l'altération de son VIIème degré, la sensible.

L'application du mineur harmonique dans ces premiers exercices nécessite de majorer la sensible (degré VII) aux deux voix intérieures (deux notes intermédiaires de l'accord).

#### Réalisation de l'exercice 1 harmonie 02a

Dans ce premier exercice de la série a, la tonalité est do, le mode mineur harmonique est le 6ème. La tonique du mode mineur est donc la et nous sommes donc en mode de la mineur. Les 7 notes qui le composent sont la si do ré mi fa sol#. Les degrés I, IV et V sont la ré et mi.

Si l'on prend ces 3 degrés comme notes fondamentales, on obtient les accords suivants :

- ▶ I : la do mi
- ▶ IV : ré fa la
- ▶ V : mi sol# si.

Voici donc la réalisation de l'exercice 1 de cette série a.

Harmonie 02a: exercice 1 en la mineur harmonique

8 3 5 8 3 8 5 3 5 8 3 8 5 3 8

I I V V IV IV V I V I V I IV V I

#### Trouver le mineur harmonique pour chaque tonalité

Dans une tonalité, le mode mineur harmonique est le 6ème mode. Prenons l'exemple du second exercice de votre série où il y a un dièse à la clé, la tonalité est celle de sol. Le mode mineur harmonique est le 6ème mode à partir de sol (ou son renversement la tierce inférieure), c'est à dire le mode de mi. Nous sommes donc en mi mineur.

## POLYPHONIES

■ administration: 38 avenue Jules Dufaure, résidence Les Cèdres, bât.A, appt.143, 17100 Saintes FRANCE 33(0)5 46 93 63 45 joelle.k@polyphonies.fr

■ enseignement: 16 chemin des Fours, Les Landes, 17100 La Chapelle des Pots FRANCE 33(0)5 46 91 77 46 jean-luc.k@polyphonies.fr

---

*APE 923A Siret: 422 611 699 00030. Membre d'une Association de Gestion Agréée.*

### **Degré VII aux voix intermédiaires**

En mineur harmonique, il ne faut pas oublier de majorer la sensible, le degré VII du mode. Elle prend donc un dièse, un double dièse ou un bécarre selon la tonalité où l'on se trouve. Dans cet exemple, nous sommes en la mineur harmonique, la sensible est le VIIème degré à partir de la tonique. C'est donc la note sol que l'on doit majorer d'un demi-ton en plaçant un # devant cette note (et non après :)

Dans cette première série en mineur, la sensible est présente dans tous les accords V. Elle est déjà majorée au CD mais il faut aussi le faire aux voix intérieures. Comme il n'y a pas de barre de mesure dans ces exercices, on place à chaque fois l'altération.

Dans l'exercice 2, nous sommes en mi mineur. On l'évalue la sensible à partir de la tonique mi. La sensible ou degré VII est donc ré que l'on rehausse d'un demi-ton avec un # pour la majorer.

### **Choix de l'altération pour majorer la sensible**

Pour majorer une note en mineur harmonique, il faut la rehausser d'un demi-ton par rapport à l'armature située en début de portée : s'il y a déjà un bémol à la clé, on place un bécarre devant la note ; s'il n'y a rien, on place un # ; s'il y a un #, on place un x (double #).